



LE 4 PAGES DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LILLE MÉTROPOLE

**#48 | JANVIER 2021** 





Lise
Bourdeau-Lepage
Professeur
de géographie,
Université Lyon 3

# TRIBUNE OUVERTE À LISE BOURDEAU-LEPAGE

La crise sanitaire que nous traversons agit comme un révélateur des maux de notre société. Elle révèle la vulnérabilité de nombre d'entre nous ainsi que nos interdépendances tant sociales que spatiales. Elle conduit une partie des citoyens à réfléchir à leurs aspirations et à notre rapport à la nature, à déterminer ce qui leur fait du bien, voire, pour certains, à envisager un changement de vie, incitant, par là même, les responsables politiques à placer l'humain et l'environnement au cœur de l'action publique. Ainsi, le bien-être des individus et sa mesure sont mis à l'agenda de certaines collectivités territoriales, ce qui présente un certain nombre d'avantages.

D'abord, mesurer le bien-être permet de porter un regard neuf sur les territoires. Par exemple, en évaluant les inégalités socio-spatiales à l'aune du

bien-être, les analyses classiques en fonction du revenu ou de la catégorie socioprofessionnelle sont dépassées. Certains indices de bien-être soulignent même les éléments qui expliquent le niveau de bien-être des habitants des espaces considérés. Ils indiquent d'une certaine manière aux acteurs territoriaux dans quels domaines et comment agir, tout en renouvelant les approches du diagnostic territorial.

Ensuite, certains outils développés par les approches du bien-être sont d'une grande aide dans le cadre du processus de construction d'une vision partagée et/ou d'un projet de territoire ou encore lors de l'élaboration d'une politique d'attractivité et d'hospitalité. En effet, ils ont une forte entrée participative et s'appuient sur les connaissances des populations. C'est le cas, en particulier, de ceux dont le but est d'identifier les déterminants spatiaux du bien-être. Ces dispositifs participatifs aident à comprendre comment se construit le bien-être à l'échelle individuelle et/ou collective. Ils permettent même d'évaluer si les éléments jugés essentiels par les individus pour leur bien-être sont présents ou non sur leur territoire de vie. De cette manière, ils conduisent à penser autrement l'aménagement ou, plus précisément, le ménagement de l'espace habité.

Enfin, le fait de mesurer le bien-être sur un territoire permet de prendre en compte les attentes des individus, et de faire de leur bien-être, un objectif majeur de l'action publique.

## ÉDITO

La Métropole Européenne de Lille est « l'acteur principal de l'amélioration de la qualité de vie » et du bien-être des citoyens. Mais comment mesurer le bien-être ? Le bonheur peut-il se résumer au travers d'indicateurs ? Et avant tout, comment l'accroître ?

C'est dans ce défi de renouvellement de la vision territoriale et de positionnement du citoyen en acteur, que l'Agence s'est engagée au côté de la Métropole Européenne de Lille.

Il s'agit d'un projet ambitieux tant l'enjeu est élevé: redonner une place à ce qui fait sens pour le citoyen dans une société de la quantification marchande. Cette nécessité de recentrer les politiques publiques sur l'humain n'est que renforcée par la crise actuelle que traverse le monde et par les transitions qui s'opèrent de plus en plus brutalement.

Nous sommes intimement persuadés que la réussite de ce projet ne tiendra pas uniquement dans la création de nouveaux indicateurs, non moins essentielle, mais bien dans la mise en place d'une dynamique participative et inclusive visant à la coopération des acteurs institutionnels, économiques, de la société civile et des citoyens.

## **Didier DECOUPIGNY**

Directeur de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

# LES ACTUALITÉS

#### L'urbanisme transitoire à l'honneur

Cette pratique, très répandue en Europe, se développe de plus en plus sur la métropole lilloise. Elle désigne la transformation de lieux vacants en espaces récréatifs, dans l'attente de l'installation de futurs projets urbains. Connaissez-vous le Jardin du Bonheur à Roubaix, le Cours St So à Lille ou Mons Fabrica à Mons en Barœul ? Pour en savoir plus, l'Agence est allée à la rencontre d'acteurs locaux engagés dans cette pratique pour recueillir leurs retours d'expériences. 

À consulter et télécharger prochainement sur le site internet de l'Agence.

#### Migrations résidentielles sur le territoire du SCOT

L'Agence propose le premier volet d'une étude portant sur la mobilité résidentielle et la ségrégation socio-spatiale dans le territoire du SCOT de Lille Métropole. Ce dossier permet d'affiner le portrait sociorésidentiel du territoire, de mieux comprendre l'influence des migrations résidentielles sur la forte ségrégation sociale que connaît la Métropole lilloise et de nourrir les futures politiques métropolitaines telles que le prochain plan local de l'habitat (PLH) de la MEL ou encore le plan de déplacements urbains. 

À consulter et télécharger prochainement sur le site internet de l'Agence.

Francis Vercamer,
Président, et les membres
du Conseil d'administration,
Didier Decoupigny, Directeur général,
et toute l'équipe de l'Agence de
développement et d'urbanisme de
Lille Métropole vous présentent leurs
meilleurs vœux!

# LE BIEN-ÊTRE TERRITORIAL DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : REPENSER LES POLITIQUES PUBLIQUES SOUS LE PRISME DE L'HOSPITALITÉ TERRITORIALE



Depuis de nombreuses années, la recherche a interpellé les institutions afin qu'elles élargissent et diversifient leur vision territoriale : les indicateurs classiques qui sont utilisés tels que le PIB ou encore les professions et catégories sociales ne permettent pas d'approcher la richesse des territoires et, d'autant plus, ce qui a de la valeur pour le citoyen. En outre, ils positionnent celui-ci comme un client et non comme un acteur à part entière du territoire.

C'est ainsi qu'un travail permettant ce croisement de regards avait été initié, dès les années 2000, au sein de la région Hauts-de-France et en lien avec l'université de Lille. Ce partenariat avait, notamment, abouti à la création d'un indicateur appelé « indicateur de santé sociale ». Celui-ci approche la qualité de vie des habitants de manière objective en croisant plusieurs dimensions.

Inspirée par ces travaux, une démarche pilotée par l'Agence et la Métropole Européenne de Lille, et en lien étroit avec la région Hauts-de-France et l'université, a alors été mise en place. Elle vise à renouveler la vision territoriale grâce à la création de nouveaux indicateurs et à la mise en place d'une véritable stratégie d'hospitalité territoriale. Celle-ci se fera avec et pour le citoyen en s'intéressant tant au bien-être objectif que subjectif.

Cette démarche a été officiellement lancée le 24 novembre 2020 lors d'un séminaire qui a fédéré les acteurs du territoire autour de la question de la mesure du bien-vivre et du bien-être territorial.

Hélène Clot et Philippine Lavoillote (Grenoble-Alpes métropole), Christine Ruyters (Institut wallon - IWEPS), Michel Renault (Université de Rennes) et Grégory Marlier (Région Hauts-de-France) sont ainsi revenus tant sur les enjeux ayant amené à la naissance d'un projet portant sur la mesure du bien-être, que sur la méthodologie mise en place et les retombées en matière de politiques publiques. Sébastien Bourdin, de l'École de management de Normandie nous a, quant à lui, éclairé sur les différents indicateurs de mesure de la qualité de vie utilisés en Europe. Enfin, Lise Bourdeau-Lepage (Université de Lyon) est revenue sur les outils de mesure du bien-être qu'elle a créés au sein d'un programme de recherche (Brrise) et qui pourront être déployés sur la métropole lilloise.

L'ensemble de ces interventions est consultable grâce au lien suivant : https://www.adu-lille-metropole.org/seminaire-le-bien-etre-territorial-24-11-2020/

Ces échanges ont également abouti à la création d'un premier réseau de pionniers souhaitant participer activement à ce projet partenarial et participatif. Se souhaitant inclusif, ce groupe n'en est pour autant pas fermé ; laissant la possibilité à d'autres acteurs de rejoindre le projet et de s'inscrire dans la démarche ultérieurement.

#### DES OBJECTIFS EN FAVEUR DU VIVRE-ENSEMBLE...

Cette démarche sera dictée par des objectifs forts qui peuvent se décliner en 3 grands enjeux.

#### Accroître l'hospitalité

Le projet permettra de mieux apprécier la notion de bien-être des habitants grâce à la mise en place de dimensions et d'indicateurs qui font sens pour le citoyen. Ceux-ci permettront d'alimenter la stratégie d'hospitalité territoriale.

## Positionner le citoyen comme acteur de la transformation

L'enjeu sera de dépasser les visions économiques actuelles faisant du citoyen un client pour lui redonner sa place première d'acteur du territoire et de moteur de la transformation.

Le citoyen ne sera donc pas un simple contributeur pour la création de nouveaux indicateurs mais bien un acteur à part entière qui participera à la construction de la démarche.

#### Redonner confiance en l'institution

L'orientation prise d'accroître l'hospitalité territoriale vise à responsabiliser de nouveau le citoyen afin de retisser les liens, quelque peu distendus, avec les institutions.

Il y a ici l'ambition que les habitants s'épanouissent et trouvent leurs équilibres (personnels, familiaux, professionnels...) en couvrant leurs besoins et en se sentant bien là où ils vivent. Pour atteindre cet objectif et le pérenniser dans le temps, les citoyens devront retrouver une place durable dans les processus de décision et dans les réflexions relatives à de nouvelles orientations des politiques publiques territoriales.

# ... QUI PRENDRONT VIE, DÈS 2021, AU TRAVERS DE 4 GRANDES ACTIONS

Pour atteindre ses objectifs, l'Agence, lieu d'incubation du projet, s'attachera à l'animation d'un réseau d'acteurs variés et transdisciplinaires et d'une plateforme citoyenne pour débattre et donner la parole à tous. L'ensemble des productions fera l'objet de restitutions notamment au sein d'un film pédagogique et d'un livre blanc en faveur du bienêtre territorial des citoyens.

# L'ADULM, LAURÉATE DE L'APPEL À PROJET « PARTICIPATION CITOYENNE » DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR AU SEIN D'UN COLLECTIF RÉGIONAL

Au travers de l'appel à projet du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) portant sur la participation citoyenne, l'Etat a pour objectif de mieux faire société ensemble en ancrant les pratiques de concertation citoyenne dans les territoires, au travers du développement d'outils et process nécessaires à leur mise en œuvre.

C'est ainsi que onze structures régionales, dont l'Agence, se sont regroupées autour du Siilab, laboratoire d'innovation publique, afin de donner vie à cette ambition nationale.



© Jardin transitoire, Cul de Four, 201



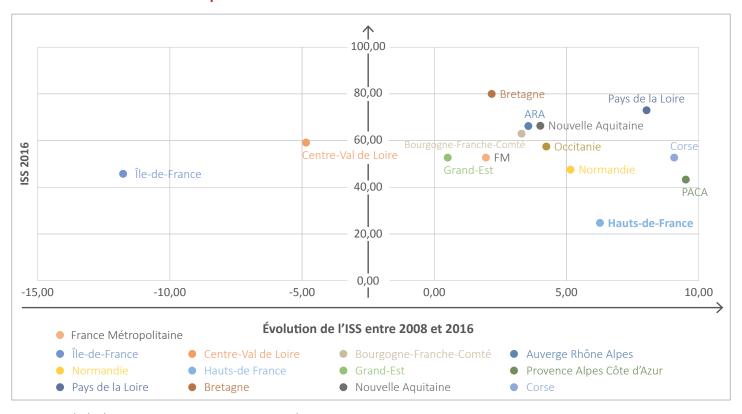
© Salon MobMob, Plaine Images, 2019

# CHIFFRES CLÉS

Dans l'attente de la production des indicateurs de mesure du bien-être prévue au sein de ce projet, nous vous proposons de (re)découvrir quelques chiffres clés issus des travaux produits par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040, en partenariat avec l'Université de Lille.

L'indicateur de santé sociale (ISS) est un outil de mesure de la richesse non monétaire des territoires. Il prend en considération six dimensions (logement, santé, éducation, justice, travail, emploi et revenus) au travers d'une guinzaine de variables.

### Lien entre niveau de l'ISS et performance sociale 2008-2016



Sources : Calculs Florence Jany-Catrice et Agence Hauts-de-France 2020-2040

#### Note de lecture :

L'axe vertical représente l'ISS. Plus la région apparait dans la partie haute du graphique, plus l'ISS est élevé et, par conséquent, plus la santé sociale du territoire est bonne. C'est le cas des régions Bretagne, Pays de la Loire ou encore Auvergne Rhône Alpes (ARA).

L'axe horizontal nous informe sur l'évolution de l'ISS entre 2008 et 2016. On retrouve sur la partie gauche du graphique les régions où l'ISS s'est dégradé et sur la partie droite les régions où celui-ci s'est amélioré. Ainsi, les régions Corse, PACA ou Pays de la Loire ont connu l'un des accroissements les plus élevé de leur ISS.

### Exemples d'indicateurs à l'échelle des Hauts-de-France ayant permis la construction de l'ISS :



Sources : Insee, Banque de France, Calculs Florence Jany-Catrice et Agence Hauts-de-France 2020-2040



Directeur de publication : Didier DECOUPIGNY Responsable de publication : Amétia DUVAL Rédaction : Anne-Lise BENARD

Le 4 est une production de l'Agence de développement

et d'urbanisme de Lille Métropole

Centre Europe Azur 323 avenue du Président Hoover 59000 Lille +33 (0)3 20 63 33 50

